L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 13 MAI.

FEUILLETON.

LES ASHANTEES

PAR B. AUBEY.

ODYSSÉE D'UNE ANGLAISE.

V—Suite.

Les blessés étaient rapportés, avec une grande attention, dans des hamacs suspendus à deux grandes perches de bambous que de robustes nègres soutenaient sur leurs épaules. Ainsi ils n'éprouvaient aucune secousse. Au fur et à mesure de leur arrivée, on les installa dans le fort Saint-Georges, qui protège la ville d'Elmina, mais qui est bâti sur une langue de terre, à l'est de la Beyah, à côté du fameux quartier nègre de King'stown, fort hostile aux Anglais et qu'on avait été forcé de bombarder et de détruire en partie pendant le mois de juin précédent.

Le fort Saint Georges et King'stown sont séparés de la ville d'Elmina par la rivière. Une grande et assez belle chaussée et un pont les réunissent.

D'autre part, la petite presqu'île, sur laquelle est construit le fort entouré des huttes des nègres, est reliée à la terre par un isthme marécageux, couvert de mangliers, de buissons et d'arbustes, dont les fruits sont armés de piquants, ce qui rend la circulation extrêmement difficile dans ces parages. Au milieu de ces fourrés on trouve une espèce de temple élevé au principal fétiche du lieu.

Quelque attention qu'on y apporte, on ne peut jamais être sûr qu'il n'y a point quelques nègres cachés dans ces épais buissons. La circulation y est donc extrêmement dangereuse. Au moment où l'on s'y attend le moins, on est assailli par une grêle de balles.

C'est ce qui arriva pour le petit détachement qui, vers trois heures de l'après-midi, rentrait à Elmina avec Aniambé, apportant la nouvelle de la complète victoire de sir Garnett Wolseley et de la destruction d'Essaman et des autres villages.

Au moment où le petit corps de Houssas, sous le commandement d'un lieutenant, s'engageait en ce défilé, une décharge de mousqueterie se fit entendre et une grêle de balles vint siffler à leurs oreilles. Pas un homme ne fut blessé; pourtant, seule, Aniambé reçut une forte contusion à l'épaule, produite non par une balle, mais par une pierre. Les nègres, souvent, à défaut de plomb, se servent de petits cailloux.

Un cri effroyable poussé par les Houssas répondit à cette attaque. Tous voulaient se précipiter dans la direction d'où était parti le feu et le lieutenant eut grand mal à les en empêcher, jugeant que ce serait courir à un péril certain que de s'aventurer ainsi. Il fit faire halte à sa troupe qu'il fit d'abord adosser au petit temple, auprès duquel on était parvenu. Ensuite il choisit vingt hommes, dont trois blancs, qui se déployèrent en tirailleurs dans les buissons avec l'instruction de surprendre et de rabattre les assaillants qui, d'ailleurs, étaient invisibles et ne donnaient plus aucun signe de vie.

Cette lutte est fort étrange et des plus dangereuses. Celui qui poursuit et qui marche fait du bruit et peut être attendu, sûrement visé et frappé par l'adversaire aux aguets. Les Houssas allaient donc avec une grande circonspection.

A deux cents pas en avant du temple, ils découvrirent un mouvement de conversion et aperçurent, dans une petite clairière, une trentaine de nègres, qui se voyant découverts, voulurent prendre la fuite. Mais il était un peu tard. Quelques coups de fusils retentirent et deux Ashantees tombèrent. Les autres, se voyant cernés, résolurent de faire bonne contenance.

Une dizaine avaient pu s'échapper; les autres, tête baissée, s'élancèrent contre les Houssas, une hache à la main gauche et un sabre dans la main droite. Ceux-ci n'avaient point eu le temps de recharger leurs armes; c'était donc un combat corps à corps qui allait s'engager. Des cris épouvantables s'élevèrent de part et d'autre et bientôt Houssas et Ashantees furent aux prises. Les coups de hache et de sabre pleuvaient, et il est possible que les Houssas eussent beaucoup souffert si un renfort ne leur fut arrivé. Un sergent, posté à quelques pas de là avec vingt hommes, accourut aux cris qu'il entendait et tomba au milieu de la mêlée. Ceux des Ashantees qui le virent arriver avec sa troupe, se dégagèrent et s'enfuirent; mais ceux qui, dans l'ardeur de la lutte, ne l'avaient point aperçu, furent saisis et frappés à mort.

Deux Houssas avaient été tués, dont l'un avait la tête presque coupée par l'Ashantee, contre lequel il s'était battu; l'autre avait été littéralement étranglé par les dents de son adversaire. Ces deux Houssas étaient vengés par la mort de huit Ashantees qui gisaient dans les jungles, où on les laissa pourrir, selon l'usage. La petite troupe, ayant rallié son commandant, reprit le chemin d'Elmina, où elle arriva, sans autre encombre, vers quatre heures.

Aniambé souffrait beaucoup de sa blessure; on l'envoya au fort où une ambulance avait été établie.

Presque en même temps, miss Arabella, suivie de Jenny et de Joshua, franchissait les portes du fort Saint-Georges où elle avait demandé à s'installer pour soigner les blessés.

Quant au lieutenant Griffith, il avait reçu ordre—à sa grande satisfaction, Jenny y devant demeurer—d'y tenir garnison avec sa compagnie.

On avait des nouvelles de Mac Duff; il était à bord de l'*Argus*, et devait, disait-on, rester en observation devant Elmina et les trois villages détruits pendant quelques jours, pour empêcher le retour des nègres ennemis.

Les choses s'arrangeaient donc bien au gré de tout le monde; aussi nos personnages avaient-ils en entrant dans le fort Saint-Georges, des visages extrêmement satisfaits. Miss Arabella était seulement un peu rouge; mais elle attribuait cela à la chaleur qui était très forte. Au fond, à la vérité, c'est que, de la plate-forme du fort, elle apercevait l'*Argus*, sur lequel était son capitaine, et que le cœur lui battait violemment. Et puis elle n'était pas sans appréhensions sur ce qu'il allait dire quand il apprendrait qu'elle était à Elmina; qu'elle l'avait poursuivi jusqu'en Afrique.

Elle fit bonne contenance pourtant. Elle donna, avec beaucoup d'autorité et un très grand air, des ordres pour que l'ambulance fût organisée du mieux qu'il se pourrait. Le médecin du fort, Charley Penton, heureux d'avoir un aide aussi agréable, lui abandonna de fort bonne grâce les soins de l'organisation.

C'est à ce moment qu'on ammena Aniambé. La vue de cette jeune fille, presque nue, au visage bouleversé par l'émotion et la souffrance, mais fort beau et fort intéressant, attira l'attention particulière de miss Arabella. Elle fit examiner sa blessure par le médecin, qui déclara que c'était une simple contusion que quelques frictions guériraient.

Quand Arabella sut qu'Aniambé entendait un peu l'anglais, elle se mit à l'interroger, et celle-ci, pendant qu'on lui apportait des vêtements pour la couvrir, lui raconta sa lamentable histoire.

Jenny, qui l'aidait à s'habiller, frissonnait en l'entendant raconter, d'une voix douce, le sacrifice humain de Coumassie; quant à Joshua, ses dents claquaient.

—Quoi, fit Arabella, c'est votre père qui vous avait livrée?

—Oui, madame, lui-même, pour être agréable au fétiche et au roi Coffee.

—Au fétiche! mais vous, croyez-vous au fétiche?

—Oh! madame, c'est un méchant, il m'a fait beaucoup de mal et il a dit qu'il veut le sang d'Aniambé.

—Et à qui a-t-il dit cela?

—Il a dit cela au prêtre qui l'a dit à mon père, qui m'a donnée à Coffee pour être tuée.

—Nous avons un dieu meilleur que cela, mon enfant, dit miss Arabella, et qui ne veut point, qui défend qu'on tue.

—Oh! madame, où est-il pour que j'y aille? je l'aimerai bien!

La pauvre Aniambé avait prononcé ces mots d'une voix si douce, en levant les mains au ciel, qu'Arabella en fut profondément touchée.

—Je vous le ferai connaître, chère petite; en attendant, vous ne me quitterez plus. Voulez-vous vivre avec moi?

—Oh! madame, fit Aniambé, en se jetant à genoux et en frottant son front sur le parquet, pendant que ses mains cherchaient de la poussière pour se la jeter sur la tête; oh! madame, si je veux? je serai votre esclave; mais, emmenez-moi bien vite de ce pays où l'on me tuera.

Jenny fit relever Aniambé, qui, dans ses habits d'Europe, était vraiment fort jolie. Joshua la contemplait fixement et se promettait bien de cathéchiser et d'amener à Dieu, par la Bible, cette belle petite mulâtresse.

Vers six heures du soir, sir Garnet Wolseley rentra à Elmina, et se rembarqua avec les troupes de l'expédition pour Cape Coast. La compagnie de Griffith demeura seule à Elmina, pour protéger la ville et les environs, et l'*Argus* continua à croiser à deux milles de la côte.

Tous nos personnages, extrêmement fatigués, passèrent une bonne nuit, installés dans le fort Saint-George. Joshua surtout poussa plus d'un soupir de satisfaction. Il trouvait donc, enfin, un lit.

VI.

Une expédition aventureuse.

Pendant huit jours, les choses restèrent dans cet état. Joshua se reposait et, entre temps, cathéchisait la belle Aniambé, à laquelle il faisait épeler des versets de la Bible. Jenny était l'objet des plus délicates attentions du lieutenant Griffith, lequel avait entrepris, de la jeune fille, un siége en règle. Quant à miss Arabella, elle était extraordinairement nerveuse. L'*Argus* continuait à croiser en vue de la côte. Quelques matelots seulement étaient venus faire de l'eau. Mais comment interroger des matelots?

Elle n'avait osé, on le conçoit, faire prévenir Evelyn Mac Duff, de sa présence à Elmina.

Le quatrième jour, au moment où, dès le matin, elle descendait sur la plate-forme du château pour saluer, à son habitude, le vaisseau qui portait son ami, elle aperçut l'*Argus* fuyant à toute vapeur vers l'ouest; déjà on ne l'apercevait plus que comme un point noir. Elle pensa s'évanouir.

Elle s'assit, seulement pour respirer, sur un pan de mur, puis elle appela Jenny.

Celle-ci accourut à sa voix. Elle n'eut pas la force de lui adresser la parole; seulement elle lui montra d'un geste désespéré l'*Argus* qui fuyait dans une direction opposée à celle de Cape Coast Castle.

Jenny comprit et, compatissant aux douleurs de sa maîtresse, elle s'écria:

—Je vais voir ce que c'est, madame, attendez-moi.

Naturellement Jenny courut chercher Griffith; celui-ci, dans un costume coquet, coiffé d'un casque en feutre gris clair, autour duquel s'arrondissait un voile de gaze, accueillit Jenny avec un sourire de satisfaction non équivoque, car il était évident que c'était lui qu'elle cherchait. Quand elle fut à portée, il lui prit la main.

—Puis-je quelque chose pour vous?

—Oh! oui, monsieur Griffith; dites-moi, dites, où va l'*Argus*, là-bas, vers l'ouest?

—C'est facile; il a reçu l'ordre d'aller devant Bautry pour bombarder cette petite ville et garder la côte.

—Et, est-ce loin, Bautry? et l'*Argus* sera-t-il longtemps absent?

—Comme vous demandez cela? est-ce que l'*Argus* emporterait quelqu'un qui vous est cher?...

Et sa voix se faisait très douce et très calme.

—Oh non, pas à moi, riposta vivement Jenny, avec un long regard qui caressa bien doucement le visage du lieutenant.

Celui-ci regarda autour de lui; ils étaient seuls, personne ne pouvait voir; il passa son bras autour de la taille de Jenny, l'amena auprès de lui et l'embrassa au front.

Celle-ci poussa une exclamation, mais pas trop forte, de peur d'être entendue et seulement pour se mettre en règle avec sa conscience. Au fond, elle était très satisfaite d'avoir attiré l'attention d'un si beau militaire.

Celui-ci voulut recommencer; mais il ne faut jamais pousser les choses trop loin pour la première fois. Jenny se dégagea.

—Vous n'avez pas répondu à ma question, dit-elle.

—L'*Argus* sera absent quelques jours, une semaine peut-être....

—Ah! mon Dieu, quel malheur! fit Jenny.

—Quel malheur? pourquoi? fit Griffith fort intrigué.

—Est-ce que tous ceux qui étaient à bord ces jours-ci vont avec lui?

—Non, Mac Duff et ses artilleurs ont reçu l'ordre de retourner à Cape Coast, et ils sont partis dès le lever du jour dans une chaloupe.

—Oh! fit Jenny avec un soupir de soulagement, auquel Griffith ne comprit rien, et elle s'enfuit vers sa maîtresse qu'elle trouva contemplant encore l'*Argus* d'un œil on ne peut plus désolé.

—Madame, fit-elle vivement, ne vous désolez pas, sir Evelyn n'est plus sur l'*Argus*.

(*A continuer.*)

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemine, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
E. RIOULPI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY. Baie St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de Poste.

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinderhook, New York, National Bank of Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
New, ort, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Bennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend, à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.
Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.
Cartes postales ordinaires, 15 centimes.
Cartes postales recommandées, 40 centimes.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr.; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.
Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.
Cartes postales ordinaires, 20 cent.
Cartes postales recommandées, 45 cent.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nile-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glasgow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nile-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 3½ de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront tout avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nile-Orléans.

17fév—1an

Excursions régulières du dimanche.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression,
CAMELIA,
Capitaine HANOVER,

Commencera ses excursions régulières du Dimanche à dater de dimanche prochain, 2 avril.

Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du train de 7½ heures du matin; il arrivera le soir du même jour, à temps pour permettre aux passagers de prendre le train de sept heures et se rendre en ville.

Le prix du passage, aller et retour, est d'une piastre seulement.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent.
29mars—1f No 20 de la rue de l'Union.

LA COTE DU LAC.

Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,
CAMELIA.

Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,
capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 7 heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing" sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.

C. M. SORIA,
24 avril 75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

se rattachant à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TENSAS,
remplaçant le Trenton,
K. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à bayou Bœuf et bayou des Glaizes.

JAMES M. DOWLING,
23sept— No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les attérages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de le Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

5 août—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG, remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE.

S. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

4 déc.—

Attakapas et Atchafalaya.

Pour Simsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, du Bayou Chênes, de Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nile-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les atterrages du Bayou Têche. Le bateau à vapeur

GEORGE SPANGLER,

Abe Smith, Capitaine, Frank Greig, commis, partira SAMEDI, 6 mai, à 5 P. M.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, Agents.
6mai—1 No 3 de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
23oct— No de 32 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte la jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET et P. CHARLET,
18juillet—1an 8 rue Conti.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

*PEREIRE, Daurè, samedi, 6 mai.
CANADA, Frangeul, samedi, 13 mai.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 20 mai.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 27 mai.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin)

Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BÉBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent,
nov—12 Sailler Court Lettre H. N. O.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,
via la Havane et Southampton.

Départ, Mercredi, 21 mai, à 7 heures du matin,

Le steamer allemand
HANNOVER,
HIMBECK, Commandant.

partira de son quai, poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage d'entrepont pour l'Europe $45 en or.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
12mai—9t No 42 rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous—

	De Brême.	de la Nile-Orls.
Hannover	2 fév.	environ 11 mars
Strassburg	1 mars	2 mai.
(Direct pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement)		environ
Frankfurt	15 mars	environ 28 avril
Hannover	12 avril	" 21 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres ... $150 en or.
Entrepont ... 55

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres ... $150 en or.
Entrepont ... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres ... $35 en or.
Entrepont ... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
9sept—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

"Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 18 mai, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage.......$30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.—Donaldsonville—&c.

A dater du 7 DECEMBRE,

Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le le demain matin.

C. E. PAYNE, Agent-général.
4déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin de fer, en ville, est à "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour, le même jour—est de 25 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4 avril—

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis, ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès... 6:45 A. M.	Exprès.... 10:20 A. M.
Exprès.... 5:00 P. M.	Exprès.... 9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES, Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.—

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS.
CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart.	Arrive.
Express.....6:45 A. M.	Express.....10:30 A. M.
Express.....5:00 P. M.	Express..... 9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES, Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle.... 4:0 P. M.	Malle..... 12:0 M
Agrément.... 5:00 P. M.	Agrément.... 10:00 A. M.

Le train d'agrement du DIMANCHE à 9:30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No 21 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 11jv76—

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On and after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail.... 4:00 P. M.	Mail...... 12:00 M
Accommodation 5:00 P. M.	Accommodation... 10:00 A. M.
SUNDAY accomodation train	9:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour les marchandises seront accordés à ceux qui voudront en faire, avant: Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédient que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 4 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après [illegible] heures.

ASSURANCES.

NEUVIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37...........Rue Carondelet...........3

Nile-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie... $360,073 83
Sur risques de rivières... 221,229 76
Sur risques de mer... 44,116 41—$625,419
En moins—
Primes non expirées le 30 avril 1875... $ 89,742 00
Primes remboursées... 9,925 50— 99,667
Montant net des primes... $525,7[illegible]

PERTES PAYÉES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie... $194,867 80
Sur risques de rivières... 126,482 86
Sur risques de mer... 8,820 68—$330,170 3[illegible]
Réassurances... 14,269 62
Réfaction (rebate)... 15,497 81
Taxes d'Etat et de Ville... 22,518 46
Dépenses brutes, bureau local et agences... 32,859 81
Profits et pertes... 15,031 40—$390,582
Balance... $145,380
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus... 105,054
$250,234
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second do... 110,000
140,234
Bénéfices net...
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements... 23,094
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4... $117,1[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse... $ 204,462 15
Comptes en voie de recouvrement... 50,328 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons... 583,922 04
Effets à recevoir à courtes échéances... 88,011 65
Actions de banques et autres actions... 218,108 55
Actions de chemins de fer de la ville... 79,549 68
Bons de la ville et autres bons... 110,681 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana... 5,000
Bons de l'Odd Fellows Hall Association... 5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs... 2,000 0
Propriétés foncières... 80,135 00

PASSIF:

Capital... $1,100,000 00
Réserves pour risques non expirés... 89,742
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875... 177,658 33
Ou surplus... 118,518 55—1,486,212

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 33) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président
THOS. F. WALKER, Sect.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lyle Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm C. Raymond,
J. L. Warren,	James S Prestidge
R. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Jesse Scherck,	Wm J. Behan

[illegible]

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp,

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey,	E. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. B. Hood,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. B. Lyman,
John Chaffe,	E. C. Palmer.

C. E. Fenner. 15 mars—1m

BILAN —DE LA— BANQUE GERMANIA NATIONALE A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES:

Prêts et escomptes... $753,975 61
Tiré en sus... 4,282 8
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation... 300,000
Bons des Etats-Unis en caisse... 100,000 00
Autres actions et Bons... 28,095 8[illegible]
Dû par des agents de réserve et de rachat... 80,657
Dû par d'autres banques nationales... 7,144
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat... 1,251
Propriété foncière, mobilier et installations... 4,900 5
Dépenses courantes et taxes payées... 11,183
Primes payées... 40,000 0
Echanges pour le Clearing-House... 104,213 8
Billets d'autres banques nationales... 3,275
Petite monnaie (y compris les nickels)... 641
Espèces... 37,673
Billets Legal Tender... 110,110
Total... $1,621,406

PASSIF:

Capital payé... $300,000
Surplus... 37,000
Autres profits non partagés... 37,028
Billets de banques non rachetées... 269,995
Dividendes non payés... 280
Dépôts individuels... $963,591 79
Certificats de dépôts, payables sur demande... 500 00
Chèques certifiés... 11,212
Chèques de caissiers non payés... 24,927—1,021,163
Dû à d'autres banques nationales... 13,855
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat... 5,699
Total... $1,621,406

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque, déclare solennellement que le croisle susdit tableau exact. HERM. ROEHL, caissier

Signé sous serment pardevant moi, ce 8 octobre 1874.

JOS. COHN, Notaire Public

T. PRUDHOMME, L. E. CAIN, [illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

Le Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, à l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:
Admission... $ 225 00
Quotités... 2110 25
Pic-Nic... 209 25
Diplômes, Badges, Amendes... 55 00
Intérêts sur $500 à 8 pour cent... 40 00
Balance en caisse 1er janvier 1875... 632 02 $3272 62

A déduire, dépenses pour l'année 1875:
Assurance de Mobilier... $ 12 10
Docteurs... 473 00
Pharmaciens... 532 90
Secrétaire, 3 trimestres... 75 00
Commission, collecteur, 10 pour cent... 278 15
Annonces et impressions... 117 70
Secours en argent... 5 00
Funérailles... 306 00
Actions de la Tombe (remboursées)... 330 00
Secours pour les Inondés... 20 00
Divers (faux frais)... 92 70 2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876... $934 07

Il y a, outre, actif de la Société:
Mobilier, Bannières, &c... $ 800 00
Deux Actions de Banque... 50 00
La Tombe et Terrain... 4141 00
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)... 467 10
En recouvrement (balance du Secrétaire)... 28 50 $5486 60
Actif net 1er janvier 1876... $6420 67
Plus, quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection...

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de... 211 membres, admis depuis cette époque: 31 — 272 m.
Sur lesquels il faut déduire:
Décédés...
Rayés aux Assemblées générales...
Absents démissionnaires...
Effectif actuel... 206 m
Classés comme suit:
Membres Actifs... 183
Honoraires... 22
Bienfaiteurs... 1
Total égal... [illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie... $455,328 93
Primes de mer... 62,839 56
Primes de rivières... 75,231 32 — $593,399 81
En moins—
Risques non expirés le 31 décembre 1875... 137,568 14
Primes remboursées... 34,972 22 — $172,540 36
Montant net des primes... $420,859 45
A ajouter—
Intérêts, sauvetages, etc... 30,831 13
$451,690 58
A déduire—
Réassurances... $26,345 83
Pertes par les incendies... $110,972 78
Pertes sur mer... 16,842 02
Pertes sur les rivières... 30,373 21—158,188 02
Réfaction (rebate)... 42,483 47
Commissions aux agents... 27,148 59
Dépenses générales des agences... $7,739 12
Dépenses générales du bureau local... 27,900 00
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc... 12,077 24—47,716
Taxes d'Etat et taxes de ville... 29,294
331,177 80
Profit net... $120,512 78
A déduire:—
Dividende payé en août... 25,000
Dividende déclaré... 25,000— $50,000
Réservé pour réclamations non réglées... 15,000— 65,000 00
$55,512 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières... $104,911 85
Billets garantis et hypothécaires... 238,501 91
Actions et bons... 93,574 50
Effets à recevoir... 22,267 68
Primes en voie de recouvrement... 73,457 09
Primes d'agences en voie de transmission... 10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances... 4,127 6
Comptes en suspens... 3,214 32
Divers débiteurs... 7,212 70
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20... 58,622 61
En caisse... 36,250 24
$652,327 96

PASSIF

Réservées pour risques non expirés... $137,568 14
Dividende déclaré... 25,000 00
Dividende non collecté... 10,086 25
Réservé pour les réclamations non réglées... 15,000 00
$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nile-Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de paix.
Paroisse d'Orléans, Lna.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt sémestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh,	A. M. Bickham,
Placide Forstall,	A. Schreiber,
H. Gally,	J. Tuyes,
Chas. Lafitte,	W. A. Bell,
W. Van Benthuysen,	D. Fatjo,
Pierre Poutz,	D. D. Rogers.

19jan—

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu... $260,836 87
Primes sur les risques de mer... 55,189 62
Primes sur les risques de rivières... 34,724 21
Total... $350,7[illegible]
En moins
Primes sur risques non expirés... $120,551 47
Primes remboursées... 1,851 60 — 122,613 07
Primes nettes acquises... $228,137 73
A ajouter:
Intérêts... $9,185 35
Profits et pertes... 5,360 40
Primes sur l'or... 254 92 — 14,800 67
$242,9[illegible] 40
Pertes payées
Sur les risques de feu... $90,741 55
Sur les risques de mer... 15,954 27
Sur les risques de rivière... 6,802 53
Pertes en litige... 5,812 00
Pertes non ajustées et ajustées et non échues... 23,481 46 — 142,792 11
Réassurances... 16,310 42
Réfaction (rebate)... 31,815 96
Commissions d'agences... 27,339 66
Dépenses d'agences... 7,780 84
Taxes et Licences... 10,568 50
Dépenses de bureau... 27,062 67
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc... 6,547 16
Frais de Cours et d'avocats... 47 52 — 270,267 84
Bénéfice net... 72 07 7

ACTIF.

En caisse
Dépôt au Germania Natl. Bk... $51,890 87
" " Louisiana Natl. Bk... 20,324 61
Dépôt spécial au Germania National Bank... 6,500 00
En mains d'agents aux E. U. et en Europe... 19,003
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $32,903 42 évalués à... 27,871
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évaluées à... 48,338 78
Effets à recevoir pour primes... 7,560 98
Prêts sur hypothèques... 140,573 22
Prêts sur nantissements... 24,324 94
Effets à recevoir... 13,931 80
Bons... 82,413 88
Actions... 23,556 78
Primes en voie de recouvrement... 41,688 43
Propriétés foncières... 74,174 77
Dû par divers... 11,814 99
Bons des Etats-Unis... 11,560 75 — $555,524

PASSIF

Capital payé en plein, (actions de $30)... $295,650 00
Effets à payer... 666 6
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés... 544 50
Primes sur risques non terminés... 120,661 47
Pertes non réglées... 29,293 46
Dû à divers... 7,008 84
Fonds de réserve... 11,029 07 — 482,854 0
Surplus... $72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LeGARDEUR, Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au Fonds de réserve (15 010) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL. MUSSON, Président,
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	IS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM,	M. MUSSON,

janv—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NILE-ORLEANS.

DIX-HUITIEME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.

Primes d'incendie... $90,284 55
Primes sur les rivières... 13,086 58
Primes maritimes... 9,043
112,4[illegible]
Moins, primes remboursées... 2,4[illegible]
$110,0[illegible]
Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie... $22,189 88
Pertes sur les rivières... 16,422 13
Pertes sur mer... 816 17
$39,427 94
Réassurances... 4,599 81
Loyer... 2,500 00
Taxes... 3,850 35
Réfaction (rebate)... 10,277 96
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt... 6,487 30
Réservé pour risques non terminés... 27,171 00 — 93,904 25
16,263 88

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par nantissement... 5,739 67
Prêts garantis par hypothèque... 31,006 13
Effets à recevoir pour primes... 12,460 98
Actions, bons et autres obligations... 142,596 83
Propriété foncière... 5,447 24
Primes en voie de recouvrement... 15,100 03
En caisse... 27,083 54
$243,434 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir mardi, 11 mai.

9 mai—10t.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes de l'année expirée le 31 août 1875:
Primes sur l'incendie... $129,021 44
Primes de mer... 24,210 02
Primes de rivières... 45,867 97
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872... 42,000 00
Total... $241,098
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année... 60,132 47
$211,009
Pertes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie... $64,817 28
Sur les risques de mer... 17,036 31
Sur les risques de rivières... 18,331 71—100,544
$110,229 4
En moins,
Réfaction (rebate), 15 pour cent... $6,563
Réassurances... 13,423
Dépenses, taxe, licence, intérêt... 8,446 58
Réservé pour pertes non réglées... 20,000 00 — 48,541
Bénéfice net... $61,6[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse... $50,718
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis... 224,047
Primes en voie de recouvrement... 481
Actions, bons, actions, etc. de banques compagnies d'assurance, etc... 1,225
Propriété foncière... 4,557
Billets d'actions (stock notes)... 263,228
$543,356

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné notaire public, le 20 septembre 1872.

CHAS. A. AUDEY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé... 12 pour cent
Dividende sur le susdit... 5 "
Dividende sur primes remboursées... 15 "

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 30 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	C. A. Green,
A. J. Aiken,	I. L. Haas,
J. A. Braun,	Col. T. H. Hunt,
W. T. Blak,	J. D. Hill,
I. Bloom,	Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mullan,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. R. Gampbell,	G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman,	W. S. Thompson.

Banque Nationale Mutuelle A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,

Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES:

Prêts et escomptes, en or... $18,806 8
Prêts et escomptes, en or, en currency... 535,907 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation... 50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques... 23,646 81
Dû par des agents de réserves, approuvés... 41,608 53
Dû par d'autres banques et banquiers... 20,028 56
Propriétés réelles, meubles et installations... 89,324 81
Primes payées sur bons et or... 8,286 07
Changes sur Clearing-House... 112,970 67
Billets d'autres Banques Nationales... 22,859 00
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels)... 1,483 79
Espèces en monnaie d'or... 12,302 41
Billets legal tender... 128,000 00—277,675 87
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis... 2,250 00
Total... $1,076,542 18

PASSIF:

Fonds capital payé... $100,000 0
Fonds de surplus... 135,104
Billets de Banque Nationale en circulation... 45,000
Dépôts individuels, en or... 14,405 94
Dépôts individuels, en currency... 516,959 63
Dû aux banques et banquiers... 2,715 69
Anciens dividendes non payés... 353 68
Dividendes actuellement déclaré, quatre pour cent... 12,000 00—12,353 58
Total... $1,076,542 18

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE,
Nile-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
1erjanv—10

Second Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1875, à savoir:
Sur risques de feu... $114,052 23
Sur risques de mer... 52,281 37
Sur risques de rivières... 29,566 [illegible]
Total des primes... $222,990
Moins primes rendues... 3,154 7
Primes acquises... $199,845
Déduit—Pertes par le feu... $45,106 00
Pertes sur mer... 63,114 77
Pertes sur rivières... 15,476 [illegible]
$103,696 87
Réassurances... 31,219 79
Réfactions (rebate)... 3,562 97
Taxes... 7,480 96
Loyer... 3,750 00
Dépenses, et profits et pertes... 36,619 18
$18[illegible]
Réservé pour primes non-terminées... $17,839 [illegible]

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:
Capital en Stock-notes... [illegible]
Comptant... $2,488
Comptes en voie de collection... 13,899
Billets recevables... [illegible]
Prêts sur garanties... 60,058 0
Prêts sur hypothèques... 11,348
Stocks et Bons... 4,570 0
Installations de bureaux et meubles... 2,600 0
En mains d'agents en Europe, etc... 5,725 4
$326,617
Moins intérêts non-payés et dividendes... 3,196
$294,220 [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

R. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce [illegible] janvier 1876.

[illegible] BOUNY, Notaire public.

ASSURANCES.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIÈME ETAT ANNUEL—

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875... $1,791 75
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875... 5,345
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875... $5,499 95
Escompte de billets payés avant l'échéance... 347 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière... 1,261 48
$7,034 14
Bénéfice net... 112 4
$7,137 06 $7,137

L'actif de la Société est comme suit:

Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur... $84,905 77½
Propriétés foncières... 9,450 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat... $1,661 41
Currency des Etats-Unis... 144 28½ — 1,810 67½
Effets à recevoir... 7,180 15
Divers débiteurs... 590 77
Installations... 1,000 00
Intérêt courant... 255 33
105,173
Actions payées en plein... 79,150 00
Actions payées en partie... 2,792 85
Scrip... 4,630 00
Dividende No 1 non-réclamé... 127 20
Effets à payer... 400 00
Divers créanciers... 402 70
Surplus de l'actif... 16,470 — 105,173

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

A. SAULET, Secrétaire. J. A. FERNANDEZ, Président.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR.

21 oct—1m

Premier état annuel —DE— L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 152 de la rue du Canal,
Le 12 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle l'année expirée le 31 décembre 1873.
Primes d'incendie... $52,541
Primes de rivière... 1,115
Total des primes... $53,615 15
En moins—primes non expirées... 35,876 76
Montant net des primes... $17,98[illegible]
A déduire
Pertes par les incendies—payées... $ 728 33
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts... 12,154 96 — 3,351
Montant réservé pour pertes non réglées... $5,546

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450... $151,223 41
Propriétés foncières appartenant à la compagnie... 17,500 00
Prêt garanti par des actions... 1,000 00
Actions appartenant à la compagnie... 27,550 00
Bons des Etats-Unis... 5,000 00
Effets à recevoir... 3,326 81
[illegible] 6 pour cent d'intérêt... 13,350
[illegible]... 10,442
Primes en voie de recouvrement... 7,630 80
Effets à recevoir pour primes... 800 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier... 12,415
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence... 3,045 7
Capital souscrit, en voie de réglement... 80,451
7,942

PASSIF.

Capital, 4,159 actions, de $100, assurées à $75 l'action... $311,7[illegible]
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées... 17,938
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé... 17,938 4
Montant réservé pour perte non réglées... 5,546
Salaires non payés... 770 1
$355,943

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 janvier 1874 A. D. 1874.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés... $ 963,758
Prêts sur demande... 68,265
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation... 300,000
Primes sur les bonds ci-dessus... 25,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation... 13,500
Actions et bonds divers... 32,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés... 3,156 0
Mobilier et accessoires...
Avoir en argent:
Bonds des E. U. en main... 112,000
Comptant en caisse ici... 451,629 96
Dû dans les banques de New-York... 204,860 1 — 768,490
Total de l'actif... $1,880,441 92

PASSIF.

Capital payé... $ 300,000
Excédant de fonds... 37,000
Billets émis... 267,100
Dépôts... 1,173,604
Dû à des banques et à des banquiers éloignés... 54,186
Profits bruts pendant les 6 derniers mois... 87,565 6
Moins dépenses et taxes... 19,508 87
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires... 48,256
Total du passif... $1,880,4[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 mai 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès... $54,25[illegible]
Montant reçu, intérêt et dividendes... 2,167
Montant au crédit des profits et pertes... $1,130
$57,554
Montant payé sur 28 décès... $45,450 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires... 10,679 33—$56,129 3
$1,425

PASSIF.

Polices sur "A."... $5,902
Polices sur "E."... 4,276 17—$10,178

ACTIF.

En caisse... $3,353 56
Décès payés "non réclamé,"... 4,506 00
Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton... 7,340 00
Chemin de fer Canal et Claiborne... 5,216 00
Banque d'Amérique... 4,210 66
Banque Nationale Mutuelle... 6,000 00
Dû sur assessements en voie de recouvrement... 3,806 00
Meubles de Bureau... 1,486 68
Effets et reçus... 1,26[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues... $137,1[illegible]
Pertes par incendies sur mer et rivières payées... $51,847
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc...
124,66[illegible]
$12,114
Total de l'Actif... $294,919

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarten,	Th. Lilienthal,	E. Sieg,
[illegible]	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	[illegible]
J. N. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Rickert,
K. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	F. Bader,
[illegible]		

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nile-Orléans.

10 ...rue du Canal... 10

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 [illegible] 1875, y compris les risques non expirées de l'année précédente:
Sur risques de feu... $569,671
Sur risques de mer... 52,556 10
Sur risques de rivières... 55,938 08
Total des primes... $678,166
En moins, primes non expirées... 121,468 00
Profit net sur les primes [illegible] mai 1875... $556,692
Pertes payées—
Sur risques d'incendie... 237,344 41
Sur risques de mer... [illegible]
Sur risques de rivières... 22,344 66
[illegible],476 90
Taxes... 25,609 98
Réassurances et primes remboursées... 25,849 72
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt... 64,930 07
$454,260 67
Profit... $102,431 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières... 232,814
Bons de la ville... 216,120 69
Actions de banques, chemins de fer et autres... 74,611 88
Billets garantis par hypothèque et gages... [illegible]
Effets à recevoir... 85,417
Primes en voie de recouvrement... [illegible]
Bons de l'Etat... [illegible]
Actions d'assurance... [illegible]
Actions du [illegible]... 10,400 00
Bons hypothécaires du [illegible] Association...
Bons hypothécaires du Odd Fellows Hall... 5000 00
En caisse... 106,587 2
$1,222,893 66

Le tableau qui [illegible] exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
W. HOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	[illegible]
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte.

15juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurances HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No. 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875... $177,707 87
Sur les risques d'incendie... $127,542 00
Sur les risques maritimes... 17,746 7
Sur les risques de rivière... 32,418 0 — 177,707 87
Pertes payées dans la même période:
Sur les risques d'incendie... 22,977 4
Sur les risques maritimes... 4,673 6
Sur les risques de rivière... 17,640 0 — 45,228 12
Moins réfaction (Rebate)... 20,856 0
Taxes et licences de ville, d'Etat et pour 1874 et 1875... 15,315
Réassurances... 16,874 2
Primes remboursées... 1,056 9
Loyer... 3,907 6
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins... 13,608 8 — 71,429 15 — 117,877 27
Profits... $60,030
Réservé pour les risques non expirés au 31 décembre 1875... $25,969 4
Réservé pour pertes en suspens... 1,551 1
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour... 20,000 00
Réservé pour dépréciation de l'actif de la Compagnie... 12,210 0
$60,030 6

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par première hypothèque dans cette ville... [illegible],323 77
Prêts sur nantissement... [illegible],397 16
Effets pour primes à courte échéance... [illegible]95 31
Actions de banque et autres actions foncières... [illegible]540 25
Primes en voie de perception... [illegible]61 90
En banque... $84,738 88
Balance dans la banque d'Amérique... 542 96 [illegible]
Total de l'actif $[illegible]0 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 10 janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 5 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11janv—

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent,

23 Mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie... $2[illegible]108 60
Primes de mer... [illegible]344 53
Primes des rivières... [illegible] 32—$355,787 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées. 276,187
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—
Sur risques d'incendie... $69,247 60
Sur risques de mer 15,447 32
Sur risques de rivière... 55,553 91—$14[illegible]
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c. [illegible] 83—214,054
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital... $62,132 12

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir... $42,[illegible]24 01
Prêts sur bons et hypothèques... [illegible] 32—$99,617
Prêts sur actions, sur demande... [illegible] 58
Argent en banque... [illegible] 96—200,529 54
Propriétés foncières... 113,759 42
Bons de la ville, actions de banque et autres... 153,581
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c... 87,614 1
Total de l'actif... $610,301 51

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edward J. Gay,	John M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe,	B. B. Post,
Edward Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Riley,
George W. Sentell,	A. [illegible]

Avis aux Contribuables.

Le soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.
1er sept—1m. No 56 Passage de la Bourse.